## HANGAR 23 PROGRAMMATION SECOND SEMESTRE 2011 ET PREMIER SEMESTRE 2012 TARIFS

## ANNEXE 2

	PLEIN TARIF	TARIF	TARIF
	T.T.C.	REDUIT 1	REDUIT 2
		T.T.C.	T.T.C.
Tarif 1	31 €	26 €	20 €
Tarif 2	26 €	21 €	15 €
Tarif 3	20 €	15 €	10 €
Tarif 4	17 €	12 €	8 €
Tarif 5	15 €	10 €	7 €
Tarif 6 (tarif unique)	10 €		
Tarif 7 (jeune public)	6 €		

Afin de fidéliser le public du Hangar 23, un système d'achat groupé ou « Pass » individuel de trois spectacles au choix est poursuivi :

- Le tarif du « Pass Découvertes 3 spectacles » est fixé à 39  $\in$  T.T.C.
- 3 spectacles peuvent être choisis parmi les spectacles « Découvertes » au tarif 3, 4, 5 ou 6.
- Pour l'achat de la  $4^{\rm ème}$  place et des suivantes, le tarif réduit 1 est accordé.

Un « Pass » individuel de 6 spectacles au choix remplace le « Pass » individuel de 5 spectacles :

- Le tarif du « Pass Découvertes 6 spectacles » est fixé à 72  $\in$  T.T.C.
- 6 spectacles peuvent être choisis parmi les spectacles « Découvertes » au tarif 2 (1 spectacle au plus), 3, 4, 5 ou 6.
- Pour l'achat de la  $7^{\rm ème}$  place et des suivantes, le tarif réduit 1 est accordé.

Un « Pass » individuel de 9 spectacles au choix est également créé pour encourager la curiosité du public et promouvoir une programmation de découvertes :

- Le tarif du « Pass Découvertes 9 spectacles » est fixé à 90  $\in$  T.T.C.
- 9 spectacles peuvent être choisis parmi les spectacles « Découvertes » au tarif 2 (2 spectacles au plus), 3, 4, 5 ou 6.
- Pour l'achat de la 10<sup>ème</sup> place et des suivantes, le tarif réduit 1 est accordé.

La liste des bénéficiaires de tarifs réduits s'établit comme suit :

## Tarif réduit 1 :

- intermittents du spectacle,
- familles nombreuses,
- groupes constitués de 10 personnes au moins,
- membres de structures partenaires (adhérents de structures à vocation culturelle, associations coréalisatrices, mécènes, certains comités d'entreprise, etc.),
- adhérents du Comité des Oeuvres Sociales et Culturelles des personnels de la Ville de ROUEN.

## Tarif réduit 2 :

- demandeurs d'emploi,
- bénéficiaires des minima sociaux,
- étudiants de moins de 26 ans,
- moins de 16 ans.

Dans le cadre du développement des actions de sensibilisation au spectacle vivant auprès du public scolaire, des tarifs spécifiques sont accordés aux élèves accompagnés :

- tarif à 4 € T.T.C pour les catégories suivantes :
- . maternelles,
- . primaires,
- . groupes de cette même classe d'âge
- tarif à 7 € T.T.C pour les catégories suivantes :
- . collèges
- . lycées
- . groupes de cette même classe d'âge.